

PROJET RÉFÉRENT

Etablissement d'un plan-programme pour l'aire de services de Saint-Martin-de-Crau, dans le cadre du projet de contournement autoroutier d'Arles



CONTACT

✉ relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménagement de la voirie et éclairage public

OBJET DE L'OPÉRATION

Le projet de contournement autoroutier d'Arles, porté par la DREAL PACA, comprend l'aménagement d'une aire de service située à proximité de la commune de St Martin de Crau. Le principe retenu par le maître d'ouvrage est celui d'une aire de service autoroutière ouverte sur son territoire, portant en outre l'ambition de l'éco-conception. A l'issue d'une première étude du Cerema sur la définition de services potentiels pouvant être intégrés à ce projet, en lien étroit avec la commune de St Martin de Crau, une seconde étude de définition a détaillé un plan-programme permettant d'initialiser les études de conception sommaire du projet par sa maîtrise d'œuvre (EGIS) qui alimenteront la phase de concertation de la DREAL.

L'étude vient compléter et détailler les premières orientations du projet par l'élaboration d'un plan-programme, qui intègre de fait les exigences inhérentes à tout projet autoroutier, mais aussi les principes d'une aire ouverte bénéficiant plus largement à son territoire.

L'élaboration d'un pré-programme pour ce projet innovant quant à sa relation avec le territoire, s'est fondée sur une approche intégratrice, inspirée notamment des démarches écoquartiers ayant des enjeux relativement similaires.

Elle a cherché plus particulièrement à :

- encourager la sobriété dans la consommation des ressources
- penser le bien-être et le cadre de vie comme leviers de la résilience,
- proposer des bâtiments de qualité et des espaces publics favorables à la rencontre et à l'activité physique,

- diversifier l'offre et intensifier les usages de la ville

Elle définit un pré-programme détaillé (tableau des expressions de besoins), et propose un plan-programme illustrant les différents besoins fonctionnels à intégrer au projet, pouvant servir d'exemple illustratif et déjà structuré pour la conception. En complément, elle indique des recommandations sur plusieurs thématiques : circulations internes, mobilité, distributions de carburants, bâtiment, photovoltaïque, espaces extérieurs, éclairage, numérique et innovations.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Définir le pré-programme du projet, par une approche transversale innovante (développant le principe d'une aire de repos autoroutière ouverte sur son territoire et celui de l'« éco-conception »).

LA RÉPONSE DU CEREMA

L'étude a été menée en deux mois, avec des coordinations avec la maîtrise d'ouvrage (DREAL PACA), le maître d'œuvre (EGIS), et la commune de St Martin de Crau. Elle comprend :

- La définition, avec le maître d'ouvrage et la ville de St Martin de Crau, de tous les besoins et exigences fonctionnelles à intégrer au projet : ceux, classiques, de la conception autoroutière, et ceux plus innovants, de l'ouverture au territoire (services de mobilité, services au territoire, usages...)
- Des recommandations de sobriété environnementale pour la conception du projet (éclairage, bâtiments, matériaux...)
- Une projection du programme fonctionnel dans un plan-programme articulant le schéma de circulations interne de l'aire et les autres composantes du projet (zonage fonctionnel des bâtiments, stationnements, espaces publics...)

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

DREAL PACA

DREAL PACA, Commune de St Martin de Crau

LE CALENDRIER

Etude réalisée en mars et avril 2023

PILOTE DU PROJET

Mathieu Luzerne, mathieu.luzerne@cerema.fr
Cerema Méditerranée
Département Territoire Ville Bâtiment
Groupe Aménagement Urbain

LE MONTANT

23600 K€